

N° 164

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SÉANCE DU JEUDI 5 JUIN 1969

---

*Deux heures de l'après-midi*

PRIÈRE

M. Wahn, du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, présente le huitième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Le Comité recommande qu'il lui soit permis de voyager à divers endroits au Canada et que le personnel nécessaire l'accompagne.

---

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que quatre jours de séance, soit les lundi, mardi, mercredi et jeudi, du 9 au 12 juin 1969, inclusivement, soient désignés pour étudier la motion du ministre des Finances (Budget) et des amendements qui y sont proposés et pour en disposer;

Que le mardi 10 juin 1969, à 9h.45 du soir, M. l'Orateur interrompe les délibérations et qu'immédiatement il mette aux voix la question relative au sous-amendement, s'il en est, dont la Chambre est saisie;

Que le jeudi 12 juin 1969, à 9h.45 du soir, M. l'Orateur interrompe les délibérations et mette aux voix toutes les questions pour disposer de ladite motion;

Que nul député, sauf le ministre des Finances, le premier député qui prend la parole au nom de l'Opposition, le Premier ministre et le chef de l'Opposition, ne puisse parler pendant plus de vingt minutes à la fois au cours du débat sur le budget; toutefois, on accordera quarante minutes au premier député qui prendra la parole au nom de chacun des deux autres partis; et

Que conformément à cet ordre, les dispositions de l'article 60 du Règlement soient suspendues.

Le bill suivant, émanant du Sénat, est lu une première fois et la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill S-35, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications.—*M. Benson.*